

MODALITÉS DE RÉSERVATION



Afin de faciliter la gestion des visites et le confort de chacun, la venue des groupes se fait obligatoirement sur réservation quel que soit l'objet de votre venue.

QUAND ET COMMENT RÉSERVER ?



Pour les projections « planétarium » :

► **Quand ?** Dès que possible après avoir choisi sa projection (se référer au [programme des projections](#) « Planétarium Immersion totale »).

► **Comment ?** Uniquement par mail (arquebuseresa@ville-dijon.fr)



Pour les médiations :

► **Quand ?** Le plus tôt possible, les 1^{er} et 3^e trimestres étant les plus demandés.

► **Comment ?** Se référer au tableau ci-dessous :

VOUS ÊTES ENSEIGNANT.E À DIJON ?

Avant d'effectuer la réservation de votre médiation sur le portail : « My Dijon - IETS » :

1. **Choisissez les offres pédagogiques** adaptées au niveau scolaire de vos élèves parmi les propositions du programme de médiations et **réservez directement** sur le portail :
« [My Dijon - IETS](#) »

En raison des nombreuses demandes, nous vous conseillons de formuler **au maximum 3 souhaits** (qui seront satisfaits en fonction des disponibilités de nos médiateurs et des espaces).

2. **Vérifiez la durée et la période** (certaines sont saisonnières) **de la médiation** de votre choix. Sont-elles compatibles avec vos impératifs de transport et de retour dans votre établissement ?
3. Dès réception de votre demande, celle-ci sera traitée dans les meilleurs délais, en fonction de la disponibilité des médiateurs et des espaces.

VOUS ÊTES ENSEIGNANT.E HORS DIJON ?

1. **Choisissez les offres pédagogiques** adaptées au niveau scolaire de vos élèves parmi les propositions du programme de médiations (voir [programme écoles](#))
2. Remplir la « [fiche de réservation](#) » et la retourner par mail à l'adresse suivante :
arquebuseresa@ville-dijon.fr

Une confirmation vous sera adressée par mail et devra être présentée lors de votre venue.

TARIFS

ACCÈS GRATUIT
à l'ensemble des médiations
ainsi qu'aux expositions permanentes
et temporaires.



SEULES LES PROJECTIONS AU
PLANÉTIARIUM SONT PAYANTES

■ **ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DIJONNAIS**

1 séance par an et par classe gratuite, puis forfait de 10 € par classe et par séance pour les projections suivantes.

■ **ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES HORS DIJON**

Forfait de 10 € par séance et par classe.

COMMENT RÉGLER ?

- Par bon de commande ou mandat administratif
- Par chèque à l'ordre du Trésor public
- En espèces
- En carte bancaire

PRÉPAREZ VOTRE VISITE

■ Un enseignant est missionné par l'académie de Dijon auprès du service éducatif du Jardin de l'Arquebuse. Il est à la disposition des équipes pédagogiques pour toute préparation de visite ou accompagnement de projet en lien avec la programmation du Jardin de l'Arquebuse.

Pour une thématique en lien avec l'astronomie, vous pouvez contacter [Hervé Faivre](#).

Besoin de renseignements complémentaires ?

@ arquebuseresa@ville-dijon.fr

☎ 03 80 48 82 08 ou 03 80 48 82 00 (standard)